

Le respect de chacun

Nous sommes à quelques mois des élections municipales de 2020. Dans les 6 mois qui précèdent le premier jour du mois du scrutin, c'est-à-dire à compter du 1er septembre 2019, la loi électorale encadre les actions d'expression des élus et les actions de communication de la commune. Cet encadrement vise à dissuader les élus d'utiliser les moyens institutionnels de la collectivité pour les besoins de leur campagne. C'est un fil conducteur sain, auquel souscrivent les élus du groupe « Ensemble pour Dourdan ».

Notre groupe fera ainsi respecter les quatre grands principes qui s'appliquent en la matière : la neutralité des messages de la collectivité, l'antériorité des actions de communication, leur régularité et le respect de l'identité des supports. Au-delà de ces quatre principes, les élus de notre groupe continueront leurs expressions et leurs actions dans le respect de chacun. Parce que nous sommes attachés à l'expression politique, parce que nous sommes attachés à la vitalité du débat démocratique, parce que la contradiction est utile quand elle éclaire l'action et vient servir l'intérêt général. Parce que les colères, saines, sont essentielles.

Nous invitons l'ensemble des élus et des futurs candidats à s'inscrire dans cette démarche, afin d'offrir le meilleur de nous-même et de servir au mieux les intérêts des Dourdannaises et des Dourdannais.

Bonne rentrée à tous !